Document généré le 23 juin 2025 15:35

Recherches sociographiques

Différenciation et ségrégation urbaines : Québec 1951, 1961 et 1971

Louis Guay

Volume 22, numéro 2, 1981

La ville de Québec

URI : https://id.erudit.org/iderudit/055931ar
DOI : https://doi.org/10.7202/055931ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)
1705-6225 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Guay, L. (1981). Différenciation et ségrégation urbaines : Québec 1951, 1961 et 1971. *Recherches sociographiques*, *22*(2), 237–255. https://doi.org/10.7202/055931ar

Résumé de l'article

À partir des données des recensements de 1951, 1961 et 1971 de l'agglomération de Québec, cet article analyse la différenciation et la ségrégation spatiales de la population de Québec selon un ensemble de caractéristiques démographiques, socio-économiques et ethnolinguistiques. L'étude de la différenciation spatiale est fondée, techniquement, sur l'analyse factorielle et celle de la ségrégation sur un indice de ségrégation mesurant la distance spatiale entre un groupe d'occupations et tous les autres groupes. Il apparaît clairement, dans l'étude de la différenciation, que les secteurs de recensement continuent, dans le temps, à se démarquer les uns des autres selon la position économique, le statut familial et l'origine ethnique. Cependant, d'autres caractéristiques, de l'occupation et du travail des femmes surtout, rendent le tableau plus complexe. Quant à la ségrégation proprement dite, ce sont principalement les groupes de professionnels, d'administrateurs et de techniciens qui affichent la plus forte distance spatiale.

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1981

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

DIFFÉRENCIATION ET SÉGRÉGATION URBAINES: QUÉBEC 1951, 1961 ET 1971 *

À partir des données des recensements de 1951, 1961 et 1971 de l'agglomération de Québec, cet article analyse la différenciation et la ségrégation spatiales de la population de Québec selon un ensemble de caractéristiques démographiques, socio-économiques et ethno-linguistiques. L'étude de la différenciation spatiale est fondée, techniquement, sur l'analyse factorielle et celle de la ségrégation sur un indice de ségrégation mesurant la distance spatiale entre un groupe d'occupations et tous les autres groupes. Il apparaît clairement, dans l'étude de la différenciation, que les secteurs de recensement continuent, dans le temps, à se démarquer les uns des autres selon la position économique, le statut familial et l'origine ethnique. Cependant, d'autres caractéristiques, de l'occupation et du travail des femmes surtout, rendent le tableau plus complexe. Quant à la ségrégation proprement dite, ce sont principalement les groupes de professionnels, d'administrateurs et de techniciens qui affichent la plus forte distance spatiale.

Depuis que la sociologie et la géographie étudient les villes, on est étonné par la diversité urbaine. Les villes, les grandes surtout, sont dans presque tous les pays des mosaïques sociales.[1] Elles recueillent en leur sein, lorsque la mobilité géographique et sociale s'accroît, des gens et des groupes qui se distinguent les uns des autres par leurs origines sociales, leur appartenance linguistique, leur affiliation religieuse.[2] Elles ont en outre été le creuset d'une division sociale du travail de plus en plus prononcée, mais surtout peut-être de

* Cette recherche a reçu l'appui financier du Centre de recherches en aménagement et développement de l'Université Laval (C.R.A.D.) et du Laboratoire de recherches du département de sociologie de la même université. Je tiens à remercier de leur précieuse aide Pierre Fournier et Gilbert Mongeau.

1. Voir notamment la synthèse remarquable de D. TIMMS, *The Urban Mosaic*, Cambridge, Cambridge University Press, 1971.

2. *Id.*, et pour les villes pré-industrielles, voir: G. SJOBERG, *The Pre-Industrial City: Past Present*, New York, Free Press, 1965.

l'éclosion et de l'épanouissement d'une culture qui leur a été propre, voire même d'une civilisation ou, de façon plus générale, de la civilisation.[3]

Vues ainsi, sous l'angle de la longue durée, les villes, l'espace urbain, ne peuvent, à proprement parler, être considérées comme le pur reflet d'une société, d'un mode de différenciation sociale et de l'activité organisatrice de l'État. Dans ce jeu double, la primauté ne revient ni à la société, ou à la structure sociale, ni à la ville, conçue comme une structuration particulière de l'espace. Il est illusoire, au point de vue temporel, comme le laissent à penser certains travaux contemporains, de croire qu'une ville, qu'une forme d'organisation de l'espace, est la création, un peu comme la statue l'est de l'artiste, d'une idéologie et d'un pouvoir dominants.[4] La bourgeoisie produit sa propre ville au même titre que la ville occidentale, qui prend racine dès le XIe siècle, « produit » la bourgeoisie ; comme dans les rapports sociaux et les rapports de classes, le rapport société-ville est un rapport social et historique complexe de nature essentiellement dialectique où l'un des membres est le produit de l'autre, et vice-versa. Comment ne pas s'étonner alors, devant quelque chose qui ressemble à du sociologisme ou à une méthodologie en apparence hypothético-déductive, de constater l'insatisfaction profonde à l'égard de ces mêmes approches contemporaines qui voient dans la ville le pur reflet des structures sociales et du mode de production, ainsi qu'auparavant on avait vu les idées et l'idéologie comme pur reflet des conditions matérielles d'existence et des rapports de propriété ?

Et pourtant, jugé sur la courte durée, l'espace social urbain se révèle bien comme l'inscription spatiale de lignes de forces économiques, de structures de pouvoir, de diversités ethniques, linguistiques et culturelles souvent en progression. L'erreur est de croire que l'on peut facilement projeter une observation prise à un moment précis sur une période plus longue par simple cumulation ou répétition de ce qui se manifeste le plus clairement. Que la mosaïque culturelle et ethnique de plusieurs villes occidentales découle d'un immense brassage de populations et de l'éclatement de mondes territoriaux auparavant étanches et fermés les uns aux autres est bien la marque de la naissance d'une économie qui s'internationalise et qui ne vise à créer qu'une seule aire économique sur laquelle biens, services, informations, capitaux et hommes peuvent circuler et s'entrecroiser. Mais la ville bourgeoise est aussi lieu de pouvoir, politique et économique, et ce pouvoir ne préexiste pas à la ville, il en est aussi sa propre émanation.[5]

---

3. Lewis MUMFORD a fort bien décrit les cultures urbaines et le lien entre ville et civilisation dans : *The City in History*, Harmondsworth, Penguin Books, 1961.

4. N'est-ce pas ce qui se dégage avec force dans certaines recherches marxistes contemporaines, notamment chez M. CASTELLS, *La question urbaine*, Paris, Maspéro, 1972 et J. LOJKINE, *Le marxisme, l'État et la question urbaine*, Paris, P.U.F., 1977?

5. Voir sur ce point l'œuvre classique et admirable de Max WEBER, *The City*, New York, Free Press, 1958 (traduction).

Certes, nous ne pouvons dans ce court article faire l'examen de ce rapport historique complexe entre une ville particulière et la société qui la supporte et qui en est tout à la fois le produit. Notre horizon temporel est trop court : vingt ans. Et les données dont nous disposons ne sont pas continues, mais observées à des intervalles de dix ans.

A) *Orientation et méthode*

Plusieurs études, qui prennent leur origine dans la sociologie urbaine de l'école de Chicago et qui, par la suite, ont fait partie de *l'analyse des aires sociales* et de l'*écologie factorielle*, ont montré que les villes industrielles, surtout celles qui avaient subi une croissance rapide et avaient accueilli en leur sein de nombreux immigrants ruraux et étrangers, se différenciaient selon au moins trois grands axes : premièrement, un axe de différenciation socio-économique qui indique que les populations urbaines se regroupent dans l'espace selon leur position sur l'échelle des revenus, leur degré de scolarité et leur occupation ; deuxièmement, un axe de différenciation démographique et familial qui différencie spatialement les groupes d'âge, jeunes et vieux en gros, et la taille des familles ; et troisièmement, un axe de différenciation ethnique, culturel ou linguistique qui tient compte de la concentration spatiale des minorités ethniques et raciales.[6] Ces axes de différenciation urbaine possèdent une certaine validité générale, bien que l'on ait trouvé, à force d'examens, qu'ils n'étaient pas tous indépendants les uns des autres, comme le postulait le modèle initial pour qui cette différenciation urbaine correspondait à une différenciation des grandes fonctions sociales.[7] Ainsi, alors que Shevky et Bell postulaient que les sociétés industrielles distinguaient statut socio-économique et appartenance culturelle ou linguistique, et que rien ne devait venir à l'encontre de cette double différenciation sociale, on se rendit vite à l'évidence que la structure d'occupations, l'accès à l'éducation et la répartition des revenus n'étaient pas indépendants de l'appartenance linguistique, ethnique ou culturelle. Cela demeurait un vieux clivage social qui se lisait, et se lit encore, dans l'espace urbain. Il faut ajouter, en outre, que, depuis que l'on recueille des données nombreuses sur les populations urbaines, les grandes villes industrielles ne s'organisent plus selon seulement trois axes de différenciation, mais selon plusieurs autres. Par exemple, la multiplicité ethnique ou culturelle d'une ville donne lieu à des regroupements spatiaux, tous plus ou moins indépendants les uns des autres ; avec l'expansion du travail des femmes, comme nous le verrons

6. D. TIMMS, *op. cit.* ; R.J. JOHNSTON, « Residential Area Characteristics. Research Methods for Identifying Urban Sub-Areas : Social Area Analysis and Factorial Ecology », dans : D.T. HERBERT et R.J. JOHNSTON (éds), *Social Areas in Cities*, I, Londres, Wiley, 1976, pp. 193–236, et G.-G. JANSON, « Factorial Social Ecology : An Attempt at Summary and Evaluation », *Annual Review of Sociology*, 6, 1980 : 433–456.

7. R.J. JOHNSTON, *op. cit.*

plus loin, les structures urbaines en viennent à se différencier non plus seulement selon des caractéristiques socio-économiques des hommes, mais aussi selon celles des femmes ; et finalement l'essor de la maison unifamiliale dans les villes nord-américaines, anglaises et australiennes donne naissance à une structure spatiale bi-polaire, comprise entre un centre urbain où dominent, dans les grandes villes surtout, le logement locatif et l'immeuble à appartements, et une périphérie où règnent en roi et maître la maison unifamiliale et l'occupant propriétaire de son logement. La périphérie urbaine, ou la banlieue, meublée pour l'essentiel de maisons unifamiliales, n'est pas réservée aux seules classes moyennes ; il y a bien des banlieues ouvrières et c'est ce qui explique que l'on puisse parler d'un axe de différenciation selon le type de logement jusqu'à un certain point indépendant de l'axe de différenciation strictement socio-économique.

Donc, la présence d'axes de différenciation urbaine plus nombreux, en comparaison à la théorie de base, tient à la fois à l'histoire récente des villes industrielles et aussi, il ne faudrait pas l'oublier, à un plus grand nombre d'indicateurs sociaux fournis par les recensements. Il est intéressant à ce titre de constater que la publication des données du recensement 1971 des principales villes canadiennes contient un nombre plus grand de variables et de catégories de variables que le premier recensement complet, celui de 1951.

Pour ce qui est de la ville de Québec, nous pouvons nous demander : selon quels grands axes (dimensions) la ville se différencie-t-elle ? Un axe socio-économique, un axe démographique et familial ? Nous ne devons pas nous attendre cependant à ce qu'une différenciation spatiale selon l'origine ou l'appartenance culturelle soit bien marquée à Québec, puisque son homogénéité culturelle, à l'opposé de Montréal ou de Toronto, est un fait reconnu. En effet, Québec comporte une population à plus de 90% d'origine française.[8] Néanmoins, il n'est pas exclu que le groupe minoritaire le plus fortement représenté, le groupe d'origine britannique, soit enclin à se concentrer spatialement ; s'il en est ainsi, nous verrons apparaître un axe de différenciation ethnique, distinguant les secteurs de recensement selon leur proportion plus ou moins élevée de francophones et d'anglophones.[9]

Notre étude porte sur trois années de recensement : 1951, 1961 et 1971. Il s'agit d'observer, en coupe transversale, des variations effectuées dans la

8. 95,4% en 1951, 94,6% en 1961 et 92,4% en 1971.

9. Du strict point de vue statistique cependant, à cause de la trop faible proportion d'anglophones, cela ne pourrait vouloir dire que le groupe d'origine britannique occupe majoritairement un certain nombre de secteurs de recensement. Ce que l'on peut observer, ce n'est qu'une variation dans la proportion des anglophones entre les secteurs. Ainsi, on peut observer qu'à Québec les anglophones se « concentrent » dans certains secteurs bien que, dans aucun cas, ils n'en forment la majorité.

distribution spatiale d'un ensemble de caractéristiques démographiques, économiques et sociales.[10] Ces caractéristiques de la population urbaine sont regroupées par unités territoriales et nous permettent, lorsqu'elles se distribuent inégalement, de parler d'une structure socio-spatiale, socio-géographique, ou encore socio-écologique.[11] N'oublions pas que ce que nous mesurons, à l'aide d'un ensemble de techniques statistiques, plus complexes lorsque la masse de données est plus lourde à manipuler, ce sont des variations sociales spatialement distribuées.[12]

Le choix des variables de base constitue certes une opération délicate. Il faut choisir un certain nombre de variables qui représentent bien divers aspects d'une population urbaine. Il faut aussi tenir compte des problèmes statistiques

---

10. La première variation qui saute aux yeux est celle de la taille de la population : l'agglomération de Québec comportait, en 1951, 274 827 habitants, 357 568 en 1961 et 480 505 en 1971. Nous avons suivi de près la division territoriale en secteurs effectuée par le recensement lui-même, en regroupant, dans certains cas seulement, certaines unités. Ainsi, en 1951, notre analyse porte sur 69 secteurs, en 1961 sur 80 et en 1971 sur 94. Canada, Bureau fédéral de la statistique, *Caractéristiques de la population et du logement par secteur de recensement : Québec, 1951*, Ottawa, 1953 ; Canada, Bureau fédéral de la statistique, *Caractéristiques de la population et du logement par secteur de recensement : Québec, 1961*, Ottawa, 1963 ; Canada, Statistique Canada, *Caractéristiques de la population et du logement par secteur de recensement : Québec, 1971*, série A et série B, Ottawa, 1973 et 1974.

11. L'expression socio-écologique est sûrement moins juste que le terme socio-spatial. En vérité, l'idée d'écologie persiste à cause de l'origine première de ces études : la *Human Ecology* de l'école de Chicago. En statistiques sociales, on a conservé l'expression « écologique » pour parler des propriétés écologiques (*i.e.* regroupées) en opposition aux propriétés individuelles. Le terme porte encore ici à confusion : ces qualificatifs ont peu de choses à voir avec la science de l'écologie, bien qu'on ait tenté de s'en inspirer. C'est pourquoi il m'apparaît abusif de parler aujourd'hui d'*écosystèmes spatiaux*, comme en parle J.-B. RACINE, pour décrire la répartition spatiale d'un ensemble de caractéristiques sociales, démographiques et économiques. (Voir : J.-B. RACINE, « Écologie factorielle et écosystèmes spatiaux », dans : G.E. BOURGOIGNE (éd.), *Perspectives en écologie humaine*, Paris, Éditions universitaires, 1972, pp. 158–208.) L'utilisation de l'expression écosystème urbain prend du sens lorsque, comme Dansereau, on tente de décrire des flux de transfert d'énergie, de matière et d'information à l'intérieur d'une ville ou entre une ville et d'autres unités spatiales. Mais il faut toutefois bien définir énergie, matière et information et leur donner une définition proche de celles qu'elles possèdent en écologie générale, car autrement l'utilisation d'une approche écosystémique risque de procéder par analogie et ne rien apporter de neuf à une description faite en des termes plus traditionnels. (Voir : P. DANSEREAU, *Le cadre d'une recherche écologique interdisciplinaire*, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 1976.)

12. La technique statistique privilégiée est l'analyse factorielle avec toutes ses variations. Les géographes utilisent aussi l'analyse discriminante ; voir : A.S. BAILLY et M. POLÈSE, *La différenciation de l'espace urbain de Québec : une application de l'analyse discriminante en géographie*, Cahiers de géographie du Québec, XXII, 55 : 29–49. Pour notre part, nous avons préféré l'analyse factorielle en composantes principales et une interprétation des axes de différenciation qui se dégagent d'une matrice de facteurs après avoir effectué une rotation orthogonale. Pour une compréhension de l'analyse factorielle, voir : R.J. RUMMEL, *Applied Factor Analysis*, Evanston, Northwestern University Press, 1970.

inhérents à tout traitement de données à partir de modèles mathématiques.[13] Nous avons donc choisi huit variables, chacune divisée en catégories pertinentes pour les fins d'analyse. Il s'agit des variables suivantes : l'âge, l'origine ethnique, la scolarité, le logement, l'occupation, le revenu, la famille et un dernier groupe composé de variables diverses (tableaux 1, 2 et 3). Au total, pour le traitement

TABLEAU 1

Liste des variables et des catégories de variable (1951) : moyennes et écarts-types.

VARIABLE	CATÉGORIE (caractéristique)	MOYENNE (%)	ÉCART-TYPE
Âge	1. 0 à 14 ans	31,6	8,0
	2. 65 ans et plus	6,1	5,3
Origine ethnique	3. britannique	4,1	4,8
	4. française	95,4	6,1
Scolarité	5. élémentaire	63,9	15,5
	6. 13 années et plus	6,4	5,8
Logement	7. occupé par le propriétaire	34,8	25,7
	8. occupé par le locataire	53,9	31,0
Occupation	9. professions, administration, techniques (hommes)	16,5	12,1
	10. services (hommes)	29,0	10,4
	11. emplois manuels (hommes)	54,5	19,1
	12. professions, administration, techniques (femmes)	16,8	13,7
	13. services (femmes)	73,3	21,3
	14. emplois manuels (femmes)	30,3	21,8
Revenu annuel	15. moins de 2000 $ (hommes)	57,7	14,7
	16. plus de 3000 $ (hommes)	10,4	11,1
	17. moins de 1000 $ (femmes)	56,8	16,5
	18. plus de 2000 $ (femmes)	3,8	3,6
Famille	19. ménages sans enfant	26,8	7,3
	20. familles de 3 enfants et plus	36,1	9,2
Autres	21. en quête de travail	4,0	3,1
	22. croissance de la population *	35,0	59,2
	23. population féminine au travail	26,8	9,5

* Le taux de croissance de la population a été établi sur la base de 1941.

13. Un des problèmes les plus graves dans l'utilisation des données de recensement et dans l'application des techniques de régression, de corrélation et analyse factorielle est certes le problème de la multi-colinéarité. Rappelons que, en écologie factorielle, ce problème est crucial puisque l'on prend comme variables, non pas de véritables variables indépendantes les unes des autres, mais des catégories de variables, par exemple l'occupation est une variable, mais le pourcentage d'employés de services n'est pas à proprement parler une variable mais une catégorie de variable. Voir sur ces questions techniques : C.-G. JANSON, « Some Problems of Ecological Factor Analysis », dans : M. DOGAN et S. ROKKAN (éds), *Quantitative Ecological Analysis in the Social Sciences*, (republié en 1974 sous le titre *Social Ecology*), Cambridge (Mass.), M.I.T. Press, 1969, pp. 301-341.

TABLEAU 2

Liste des variables et des catégories de variable (1961): moyennes et écarts-types.

VARIABLE	CATÉGORIE (caractéristique)	MOYENNE (%)	ÉCART-TYPE
Âge	1. 0 à 14 ans	32,2	9,3
	2. 65 ans et plus	6,5	7,1
Origine ethnique	3. britannique	3,7	4,2
	4. français	94,6	5,3
Scolarité *	5. élémentaire	61,9	12,9
	6. universitaire	4,8	4,8
Logement	7. occupé par le propriétaire	36,4	33,2
	8. occupé par le locataire	49,5	30,9
Occupation	9. professions, administration, techniques (hommes)	19,5	13,8
	10. services (hommes)	28,5	8,1
	11. emplois manuels (hommes)	51,9	16,9
	12. professions, administration, techniques (femmes)	18,3	10,3
	13. services (femmes)	59,7	10,9
	14. emplois manuels (femmes)	21,9	11,3
Revenu annuel	15. moins de 3 000 $ (hommes)	40,1	13,6
	16. plus de 6 000 $ (hommes)	9,3	12,5
	17. moins de 2 000 $ (femmes)	63,4	11,9
	18. plus de 3 000 $ (femmes)	10,4	6,6
Famille	19. ménages sans enfant	26,2	8,9
	20. familles de 3 enfants et plus	36,1	8,8
Autres	21. en quête de travail	2,4	1,4
	22. croissance de la population **	24,9	51,0
	23. population féminine au travail	28,9	10,1

* Par scolarité universitaire, il faut entendre toute personne qui a terminé au moins une année d'université.

** Le taux de croissance de la population a été établi sur la base de 1956.

statistique, nous possédons vingt-trois « variables » (plus exactement catégories de variables).

B) *La différenciation urbaine*

De ces trois tableaux, on peut observer quelques stabilités et de nombreuses variations. La moyenne des francophones au cours des vingt dernières années a très peu bougé ; celle des anglophones aussi. C'est le seul endroit où l'on peut

TABLEAU 3

Liste des variables et des catégories de variable (1971): moyennes et écarts-types.

VARIABLE	CATÉGORIE (caractéristique)	MOYENNE (%)	ÉCART-TYPE
Âge	1. 0–14 ans	26,6	8,4
	2. 65 ans et plus	7,5	7,0
Origine ethnique	3. britannique	4,6	4,6
	4. française	92,4	8,2
Scolarité *	5. élémentaire	50,3	12,8
	6. universitaire	8,3	6,3
Logement	7. occupé par le propriétaire	43,2	24,4
	8. occupé par le locataire	56,7	24,3
Occupation	9. professions, administration, techniques (hommes)	19,2	12,4
	10. services (hommes)	33,7	9,7
	11. emplois manuels (hommes)	47,1	16,7
	12. professions, administration, techniques (femmes)	19,6	10,3
	13. services (femmes)	51,8	10,4
	14. emplois manuels (femmes)	28,5	12,3
Revenu annuel	15. moins de 5 000 $ (hommes)	42,0	13,5
	16. plus de 10 000 $ (hommes)	15,1	12,6
	17. moins de 3 000 $ (femmes)	70,5	6,8
	18. plus de 5 000 $ (femmes)	16,9	6,9
Famille	19. ménages sans enfant	29,1	11,4
	20. familles de 3 enfants et plus	29,5	8,3
Autres	21. en quête de travail	8,8	3,8
	22. croissance de la population **	10,3	26,1
	23. population féminine au travail	34,3	7,2

* Par scolarité universitaire, il faut entendre toute personne qui a terminé au moins une année universitaire.

** Le taux de croissance de la population a été établi sur la base de 1966.

observer une si grande stabilité. Partout ailleurs, les moyennes ont fluctué. Par exemple, la proportion de ceux qui possèdent une scolarité élevée, mesurée par le pourcentage de ceux qui sont passés par l'université, a sensiblement augmenté: d'une moyenne de 6,4% en 1951 à 8,3% en 1971. La taille des familles a subi en deux décennies des changements importants. Alors qu'en 1951 les familles de trois enfants et plus formaient en moyenne 36% de tous les ménages, en 1971, elles ne forment plus que 29,5% de ceux-ci. Remarquons aussi un léger vieillissement de la population de 1971 par rapport à celles de

1951 et 1961 : la moyenne des plus jeunes en 1971 est de 26,6% tandis qu'elle était de 39,2% en 1961 et de 31,6% en 1951. Le taux de participation féminine à l'emploi a aussi subi une hausse importante : en 1951, les femmes travaillaient à l'extérieur du foyer dans une proportion moyenne de 27%, alors que vingt ans plus tard leur participation se chiffrait à 34,3%.

Les structures de revenu sont difficilement comparables. Le seuil des bas salaires s'est relevé nettement au cours des deux décennies. Il en est ainsi du seuil des salaires les plus élevés. On peut toutefois observer des modifications non négligeables dans les structures d'occupations, autant chez les hommes que chez les femmes. Le pourcentage des travailleurs occupés dans des emplois manuels subit une baisse constante : chez les hommes d'une moyenne de 54,5% à une moyenne de 47% ; chez les femmes, une baisse beaucoup plus légère se produit de 30% à 28,5%.[14] Et finalement, une autre marque de changements économiques se lit dans la fluctuation du taux de chômage à Québec. En 1951, le taux de chômage moyen par secteur de recensement atteignait 4%, puis il a baissé en 1961, touchant à peine 2,4%, mais affiche une spectaculaire remontée en 1971 à 8,8%. On pourrait facilement lire dans l'espace urbain les interactions entre le taux de chômage et diverses catégories d'emploi et de revenu. Par exemple, en 1971, on observe de façon systématique que les secteurs de recensement où le taux de chômage est le plus élevé sont aussi les secteurs où la proportion des travailleurs manuels, hommes et femmes, est la plus élevée (une corrélation de 0,38 et 0,53 respectivement) et où les revenus sont les plus bas : une corrélation de 0,53 avec les bas revenus masculins et de 0,43 avec les bas revenus féminins. À l'inverse, on obtient des corrélations négatives entre le taux de chômage et les revenus élevés (–0,37 chez les hommes, –0,38 chez les femmes), de même lorsque la proportion d'administrateurs, de professionnels et de techniciens augmente (corrélation chez les hommes : –0,41 ; et chez les femmes : –0,55). Ces corrélations, rappelons-le, ne constituent des indices valables que pour des données regroupées et non pas pour des données individuelles ; elles fournissent quand même une bonne mesure d'une structuration sociale de l'espace urbain.

Passons maintenant aux structures de différenciation à proprement parler.

1. *1951* (tableau 4)

Il se dégage de l'analyse factorielle par composantes principales cinq grands axes de différenciation urbaine qui rendent compte de 85,4% de variance totale et dont l'interprétation se fait pour presque tous sans difficulté. Le

14. Il faut se méfier toutefois de ces comparaisons temporelles pour ce qui a trait aux occupations. D'une année de recensement à l'autre, on modifie souvent profondément l'identification des occupations. C'est ce qui explique qu'en 1961, 21,9% des femmes en moyenne occupaient des emplois manuels. Rappelons en outre que, alors qu'en 1951 le recensement donnait 11 catégories différentes d'occupations, mais 9 en 1961, il en fournit 13 en 1971.

premier facteur représente clairement un axe de différenciation socio-économique à caractère bi-polaire: à une extrémité sont regroupés les secteurs de recensement comportant une forte proportion de gens ayant reçu une éducation plus avancée, occupant des fonctions d'administration, pratiquant une profession libérale ou exerçant un emploi de technicien. Les revenus plus élevés se retrouvent aussi à ce pôle. À l'opposé, un ensemble de secteurs se démarquent là où le taux de chômage augmente: la scolarité est moindre, les revenus plus

TABLEAU 4

Axes de différenciation urbaine: 1951.

AXE	CARACTÉRISTIQUE	POIDS FACTORIEL (saturation)
I. Socio-économique (25,4%)*	1. scolarité de 9 années et moins	-0,864
	2. scolarité de 13 années et plus	0,866
	3. en quête de travail	-0,669
	4. occupations masculines: professions, administration et techniques	0,838
	5. occupations masculines: emplois manuels	-0,716
	6. revenus masculins: moins de 2000 $	-0,842
	7. revenus masculins: plus de 3000 $	0,895
II. Démographique et familial (15,4%)	1. âge: 0-14 ans	-0,613
	2. ménages sans enfant	0,841
	3. familles de 3 enfants et plus	-0,735
	4. population féminine au travail	0,657
	5. croissance de la population	-0,799
III. Démographique et travail des femmes (13%)	1. âge: 0-14 ans	-0,530
	2. âge: 65 ans et plus	0,893
	3. occupations féminines: professions, administration, techniques	0,887
	4. revenus féminins: moins de 1000 $	0,521
IV. « Mode d'occupation des logements » (12%)	1. occupations masculines: services	-0,670
	2. logement occupé par le propriétaire	0,823
	3. logement occupé par le locataire	0,628
	4. revenus féminins: moins de 1000 $	0,532
V. « Occupation des femmes » (10%)	1. occupations féminines: emplois manuels	-0,899
	2. occupations féminines: services	0,755
	3. revenus féminins: moins de 1000 $	0,529
VI. Ethno-linguistique (9,7%)	1. origine britannique	0,846
	2. origine française	-0,816

* Proportion de la variance totale expliquée par le facteur; la somme des pourcentages est égale à 85,4%.

bas et l'emploi dans les occupations manuelles plus élevé. Ces caractéristiques de revenu et d'occupation sont celles des hommes. Il serait par conséquent plus juste de parler d'un axe de différenciation socio-économique masculin.

Le second facteur en importance représente le traditionnel axe de différenciation démographique et familial. Les caractéristiques qui s'y greffent sont relatives à la taille de la famille, à l'âge, à la croissance de la population et à la participation des femmes à l'emploi ; ce dernier trait varie toutefois, par secteur, de façon inverse aux grandes familles et à une croissance démographique plus accélérée. Les deux premiers axes de différenciation rendent compte de plus de 40% de la variance totale: le poids du premier étant nettement supérieur, 25,4%.[15]

Les quatre autres axes de différenciation sont à peu de choses près de poids égal, dont deux reliés au travail des femmes (III et V). Cela nous montre clairement qu'il ne suffit pas de considérer uniquement le revenu et l'occupation des hommes pour saisir la différenciation spatiale urbaine, mais aussi le rôle de plus en plus considérable qu'occupent les femmes dans le marché du travail ; ce rôle est lui-même source de différenciation sociale et spatiale.[16] Pour un des deux axes tenant compte du travail des femmes, la différenciation s'effectue selon la proportion des femmes exerçant des emplois manuels en opposition à la proportion de celles qui travaillent dans des services (axe V). Pour l'autre (axe III), qui a une composition double, *i.e.* démographique et occupationnelle, ce sont les secteurs à proportion plus élevée de femmes dans les professions, l'administration et les divers emplois techniques qui sont différenciés et qui varient dans le même sens avec la proportion plus forte de gens au-dessus de 65 ans (saturations: 0,887 et 0,893).

Finalement, apparaît nettement défini un axe de différenciation ethno-linguistique sur lequel se localisent à un pôle les secteurs où la proportion de Britanniques d'origine est relativement plus élevée et, à l'autre pôle, les secteurs presque entièrement francophones ou de gens d'origine française. Cet axe ethno-linguistique aurait pu afficher un poids plus grand si l'on avait inclus d'autres caractéristiques fortement reliées à l'origine ethnique, telles la langue maternelle, et la religion. Il est évident que le poids respectif des facteurs (ou axes) correspond à la quantité de caractéristiques très fortement liées au départ qui sont choisies et sur lesquelles on opère une analyse factorielle.

---

15. Ce résultat n'a rien d'étonnant étant donné le plus grand nombre de caractéristiques strictement économiques en comparaison aux caractéristiques démographiques, culturelles et familiales.

16. L'économiste américain Lester Thurow a montré cependant que la structure des revenus des femmes est beaucoup moins inégalitaire que celle des hommes. On peut, pour expliquer ce phénomène américain, supposer qu'il en est ainsi puisqu'un plus grand nombre de femmes sont confinées à des emplois moins bien rémunérés et que, d'autre part, s'exerce une discrimination à leur égard quant à l'accès aux postes les mieux payés. L. THUROW, *The Zero-Seem Society*, New York, Basic Books, 1980, chapitre 7, pp. 155–190.

2. *1961* (tableau 5)

La structure de différenciation de l'espace social de Québec en 1961 révèle beaucoup de similitudes avec la précédente, mais aussi quelques différences majeures. D'abord, l'axe de différenciation principal se caractérise par une double composition : ethno-linguistique et socio-économique. Scolarité élevée, revenus élevés et occupations qui commandent en général de meilleurs salaires

TABLEAU 5

Axes de différenciation urbaine: 1961.

AXE	CARACTÉRISTIQUE	POIDS FACTORIEL
I. Socio-économique et ethno-linguistique (27,5%) *	1. origine britannique	0,944
	2. scolarité : élémentaire	-0,708
	3. scolarité : universitaire	0,858
	4. occupations masculines : professions, administration, techniques	0,869
	5. occupations masculines : emplois manuels	-0,790
	6. origine française	-0,947
	7. revenus masculins : moins de 3 000 $	-0,570
	8. revenus masculins : plus de 6 000 $	0,873
	9. revenus féminins : moins de 2 000 $	-0,535
	10. revenus féminins : plus de 3 000 $	0,710
II. Démographique et familial (25,8%)	1. âge : 0-14 ans	-0,977
	2. âge : 65 ans et plus	0,711
	3. logement occupé par le propriétaire	-0,732
	4. logement occupé par le locataire	0,662
	5. ménages sans enfant	0,944
	6. familles de 3 enfants et plus	-0,908
	7. population féminine au travail	0,799
	8. croissance de la population	-0,672
III. Socio-économique secondaire (13,1%)	1. scolarité : élémentaire	-0,503
	2. occupations masculines : emplois manuels	-0,506
	3. occupations masculines : services	0,538
	4. occupations féminines : emplois manuels	-0,663
	5. revenus féminins : moins de 2 000 $	-0,629
	6. revenus féminins : plus de 3 000 $	0,560
IV. « Occupations des femmes » (8,8%)	1. occupations féminines : professions, administration, techniques	0,769
	2. occupations féminines : services	-0,850
V. Socio-économique : chômage (8,5%)	1. âge : 65 ans et plus	-0,538
	2. logement occupé par le locataire	0,549
	3. en quête de travail	0,704

* Proportion de la variance totale expliquée par le facteur ; la somme des pourcentages est égale à 83,7%.

et qui exigent une plus longue scolarité se greffent ensemble au pôle occupé par les Québécois d'origine britannique. D'ailleurs, ce sont les deux caractéristiques ethniques (origine britannique et origine française) qui possèdent les saturations les plus fortes : 0,944 et -0,947.

Pour mieux comprendre ce qui se passe, examinons les corrélations entre les caractéristiques ethniques et certaines caractéristiques socio-économiques. Les secteurs où sont concentrés les anglophones sont les mêmes que ceux où le taux de scolarité est plus élevé (r = 0,70) et où il existe une forte proportion d'hommes occupant des postes d'administration, ou pratiquant une profession libérale (r = 0,72). À l'inverse, les secteurs où les francophones dominent sont des secteurs où la proportion de ceux n'ayant terminé que l'élémentaire est la plus élevée (r = 0,62) et où le pourcentage des travailleurs manuels est plus grand (r = 0,70). Ainsi, en 1961, le groupe ethnique d'origine britannique est plus enclin à se concentrer dans les quartiers plus riches ; leur présence dans les autres quartiers est négligeable. Cela diffère de la structure de différenciation de 1951 où l'axe ethnique ne recoupe aucunement l'axe socio-économique, ce qui s'exprime statistiquement par l'indépendance des facteurs, c'est-à-dire par le fait d'observer deux facteurs ou deux axes de différenciation séparés.[17]

Le second axe de différenciation est marqué principalement par un clivage d'âge : entre les secteurs à population plus vieille et les secteurs à population plus jeune. Cet axe, qui associe aussi des caractéristiques relatives à la taille des ménages et à la croissance de la population, représente clairement un axe démographique et familial, lui aussi à structure bi-polaire. Son poids relatif est aussi important que le premier axe (25,8%), ce qui indique, si on compare avec la structure de différenciation urbaine de 1951, l'importance accrue de ce que l'on appelle le statut familial. Cela traduit certainement une forte période de croissance urbaine, de développement de la banlieue de Québec et de la redistribution des groupes d'âges et des groupes familiaux sur l'espace géographique : la périphérie urbaine se rajeunissant et accueillant les jeunes familles, tandis que le centre suit, toutes proportions gardées, un processus inverse, c'est-à-dire voit sa population vieillir et la taille de ses ménages et de ses familles diminuer.

---

17. En réalité, l'argumentation technique est plus complexe que ce qui vient d'être dit. Il faut tenir compte de deux distributions, celle des groupes ethniques et celle des groupes d'occupations ou de revenus. Si les groupes ethniques sont enclins à se concentrer, disons, l'un à un pôle de la distribution des revenus et l'autre à l'autre pôle, alors il y aura amalgame des caractéristiques ethniques et socio-économiques sur un même facteur dans une structure factorielle. Si la distribution des groupes est plus large par rapport aux revenus, sans être d'égale « longueur » (les anglophones, par exemple, ne se retrouvant pas aux échelons de salaires les plus bas ou dans les secteurs où la proportion des très bas salaires est élevée), alors, du point de vue statistique, on sera en présence de deux facteurs et, par conséquent, de deux axes de différenciation. Voir à ce sujet : P. H. REES, « Concepts of Social Space », dans : B.J.L. BERRY et T.E. HORTON, *Geographic Perspectives on Urban Systems*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, p. 318.

Ensemble, les deux premiers axes de différenciation expliquent plus de 50% de la variance totale, les trois autres facteurs n'en expliquant que 30%. Parmi ces trois derniers axes, remarquons deux axes de différenciation socio-économique secondaires. Le premier, axe III, très composite, ne possède pas de caractéristiques à très haute saturation (*i.e.* ± 0,80), mais plusieurs, de poids moyen, toutes relatives à l'occupation, au revenu et à la scolarité. Le second, lui, l'axe V, forme un axe de différenciation mettant principalement l'accent sur la variation du taux de chômage selon les secteurs. Finalement, comme il fallait s'y attendre, une nette différenciation selon la nature des emplois féminins se lit dans l'espace de Québec : les secteurs où la proportion des femmes occupant des postes d'administration, exerçant une profession libérale ou un emploi de techniciennes est la plus forte s'opposent aux secteurs où les femmes sont principalement employées dans des services (saturations: 0,769 et –0,850 respectivement).

3. *1971* (tableau 6)

La structure de différenciation de 1971 reproduit, dans ses grandes lignes, celles qui apparaissent dix et vingt ans auparavant. Elle est marquée par le poids toujours élevé (23,7%) de l'axe socio-économique sur lequel dominent les différents taux de scolarité, les occupations, mais essentiellement masculines, et les revenus, à la fois des hommes et des femmes, mais les plus élevés dans les deux cas. Les secteurs où dominent les bas revenus ne figurent pas sur cet axe. Ceux-ci apparaîtront sur d'autres axes de différenciation, bien que la caractéristique « bas revenus masculins » ne possédera qu'une saturation moyenne: 0,595 sur l'axe II, baptisé axe démographique et familial.

Sur l'axe I, ce sont les revenus masculins élevés, la scolarité élevée et l'occupation qui marquent avec le plus de netteté certains secteurs de recensement (0,917, 0,944 et 0,956). Ce résultat est différent de 1961 mais plus conforme à la structure spatiale de 1951. Ce qui ressort donc à Québec, c'est la forte ségrégation spatiale des hauts salariés, fortement scolarisés et occupant des emplois de professionnels, d'administrateurs et de techniciens. Et c'est l'occupation des hommes qui joue ici. Ainsi, Québec se démarque légèrement de certaines villes industrielles dans lesquelles et les hauts salariés et les bas salariés s'opposent très vivement dans l'espace. Néanmoins, il faudrait tenir compte de la saturation élevée de la caractéristique « scolarité élémentaire » (–0,802), qui nous montre une claire opposition, à l'échelle des secteurs, entre une scolarité faible et une scolarité élevée, et ce qui souvent l'accompagne, de plus hauts revenus.

Le second axe de différenciation représente un axe démographique et familial dont le poids relatif est, tout comme en 1961, aussi important que celui de l'axé socio-économique. L'âge, la taille des familles et la croissance de la population différencient les unités spatiales.

TABLEAU 6

Axes de différenciation urbaine: 1971.

AXE	CARACTÉRISTIQUE	POIDS FACTORIEL
I. Socio-économique (23,7%)*	1. scolarité: élémentaire	-0,802
	2. scolarité: universitaire	0,944
	3. occupations masculines: professions, administration, techniques	0,956
	4. occupations masculines: emplois manuels	-0,684
	5. revenus masculins: plus de 10 000 $	0,917
	6. revenus féminins: plus de 5 000 $	0,649
	7. population féminine au travail	0,545
II. Démographique et familial (21,5%)	1. âge: 0-14 ans	-0,944
	2. âge: 65 ans et plus	0,890
	3. revenus masculins: moins de 5 000 $	0,595
	4. ménages sans enfant	0,959
	5. familles de 3 enfants et plus	-0,836
	6. croissance de la population	-0,679
III. « Emploi et logement » (12,6%)	1. logement occupé par le propriétaire	0,667
	2. logement occupé par le locataire	-0,665
	3. en quête de travail	-0,772
	4. occupations féminines: professions, administration, techniques	0,715
IV. Ethno-linguistique et socio-économique secondaire (11,2%)	1. origine française	-0,764
	2. occupations masculines: emplois manuels	-0,544
	3. occupations masculines: services	0,814
	4. origine britannique	0,883
V. « Revenus des femmes » (10,9%)	1. revenus féminins: moins de 3 000 $	0,785
	2. revenus féminins: plus de 5 000 $	-0,642
	3. population féminine au travail	-0,642
VI. « Occupations des femmes » (8,1%)	1. occupations féminines: emplois manuels	0,729
	2. occupations féminines: services	-0,949

* Proportion de la variance totale expliquée par le facteur; la somme de ces pourcentages est égale à 88%.

Les quatre axes de différenciation suivants possèdent chacun, en comparaison aux deux premiers, un poids explicatif moindre, variant entre 12% et 8%. Dans ce groupe, on retrouve deux axes de différenciation (axes V et VI) liés à la présence des femmes sur le marché du travail et qui marquent l'opposition, dans un cas, entre les secteurs de recensement formés des plus hauts revenus et ceux formés des plus bas revenus, et, dans l'autre, entre les secteurs où varie le type d'emploi, c'est-à-dire les emplois manuels et les emplois dans les services. Il est intéressant de noter les saturations relativement fortes des

caractéristiques liées à cette présence des femmes sur le marché du travail. On les voit d'ailleurs apparaître sur plusieurs facteurs. Outre ceux que nous venons de mentionner, l'axe de différenciation III, axe composite d'emploi féminin et de logement, fait une nette distinction entre la présence des femmes dans les professions libérales, dans des postes d'administration et dans des emplois techniques, d'une part, et, d'autre part, un pourcentage de chômeurs plus élevé. Enfin, remarquons un axe de différenciation spatiale qui se produit à la fois selon l'origine ethnique et le type d'occupations des hommes : les secteurs où la proportion des Britanniques d'origine s'élève sont aussi ceux où la proportion des emplois masculins dans les services s'élève. De façon opposée, les secteurs à forte proportion de francophones recueillent aussi une proportion relativement plus élevée d'emplois manuels pour les hommes.

Que conclure de ces structures de différenciation socio-spatiale ? Une grande stabilité, certes, et la présence constante d'un axe de différenciation selon le statut socio-économique et d'un autre selon le statut familial, c'est-à-dire là où la taille de la famille, l'âge et la croissance de la population varient spatialement. Ces deux axes qui dominent avec force à Québec démontrent que Québec se différencie spatialement de la même manière que le font la plupart des villes industrielles, du moins en Amérique du Nord. Une autre grande caractéristique de ces villes industrielles est la présence d'axes de différenciation ethnique, culturelle ou linguistique. Beaucoup de grandes villes canadiennes, et même des villes moyennes, offrent une diversité culturelle, du moins par l'origine de ses habitants, qui se traduit dans l'espace. À Toronto, par exemple, Juifs et Italiens sont enclins à se concentrer spatialement ; à Montréal, Juifs, Grecs, Italiens et anglophones en général tendent à se concentrer dans des secteurs de recensement bien définis : dans l'Ouest de la ville principalement, mais aussi au Nord pour ce qui est des Montréalais d'origine italienne. Et Winnipeg, Edmonton et bien d'autres villes canadiennes dévoilent un espace urbain ethniquement ou linguistiquement très différencié.[18] La ville de Québec n'échappe pas à la règle générale, mais, à cause de sa plus grande homogénéité culturelle, elle ne présente pas une mosaïque culturelle aussi diversifiée que celle de Montréal ou de Toronto. La taille y est certes pour beaucoup, bien que Winnipeg, qui n'a rien d'un Toronto, offre une diversité ethnique plus grande que Québec. Il est clair cependant qu'il y existe un clivage spatial entre Québécois d'origine britannique et Québécois d'origine française : cela ressort de nos résultats. Mais, parfois ce clivage est masqué par le clivage socio-économique, comme en 1961. La taille du groupe d'origine britannique

18. P.-Y. VILLENEUVE, M. POLÈSE et S. CARLOS, « De la frontière à la métropole : la géographie sociale du Canada urbain », *Le géographe canadien*, XX, 1976 : 72–110 ; R.A. MURDIE, *Factorial Ecology of Metropolitan Toronto : 1951–1961*, Chicago, University of Chicago Press, 1969 ; L. GUAY, « Les dimensions de l'espace social urbain : Montréal, 1951, 1961, 1971 », *Recherches sociographiques*, XIX, 3, septembre–décembre 1978 : 307–348.

dépassant à peine 5% de la population totale, il ne faut pas s'étonner de l'absence de portions de ville entièrement dominées par un groupe linguistique ou ethnique minoritaire, comme on peut l'observer dans les plus grandes villes. Ajoutons, de plus, que l'étude récente de BAILLY et POLÈSE sur l'espace urbain de Québec (1971) montre la présence de ce facteur ethnique, clivage entre francophones et anglophones.[19] Bailly et Polèse, bien qu'ils aient inclus des caractéristiques ethniques autres que la seule origine britannique et française, telles l'italien, l'ukrainien et le polonais comme langue maternelle, et l'ethnie (l'origine) néerlandaise, allemande ou scandinave, ne découvrent aucun autre axe de différenciation ethnique ou culturelle. Nul doute que la faible taille des groupes ethniques minoritaires nouvellement arrivés y fait pour beaucoup.

C) *La ségrégation urbaine*

La méthode d'identification d'axes de différenciation urbaine par l'analyse factorielle souffre d'un défaut : elle ne montre que des variations observées dans l'espace d'un ensemble de distributions de caractéristiques sociales, démographiques, économiques et ethniques. Les axes qui en découlent ne mesurent pas le degré de ségrégation qui sépare divers groupes sociaux pris sous l'angle de l'occupation, de la scolarité, du revenu, etc. Une mesure plus adéquate nous est fournie par deux indices abondamment utilisés pour mesurer la distance spatiale qui marque le clivage entre groupes sociaux. Ces indices sont l'indice de dissemblance (*dissimilarity*) et l'indice de ségrégation.[20] Nous nous proposons dans ce qui suit de mesurer, à partir de l'indice de ségrégation, le degré d'« exclusivité » de chacun des trois grands groupes d'occupations (1. administration, techniques et professions, 2. services, 3. emplois manuels). Cet indice de ségrégation nous donne une mesure relative de chacun des grands groupes par rapport aux deux autres.[21] Nous avons uniquement pris les groupes d'occupations, car se sont les caractéristiques les plus stables et les plus fiables

19. A.S. BAILLY et M. POLÈSE, « La différenciation de l'espace urbain de Québec : une application de l'analyse discriminante en géographie urbaine », *Cahiers de géographie du Québec*, XXII, 55, 1978 : 29-49.

20. O.D. DUNCAN et B. DUNCAN, « A Methodological Analysis of Segregation Indexes », *American Sociological Review*, XX, 1955 : 210-227.

21. La logique de cette mesure peut s'exprimer succinctement comme suit : s'il n'y avait pas de ségrégation (distance) spatiale entre les groupes d'occupations, chaque secteur de recensement représenterait parfaitement la distribution en pourcentage de ces groupes observée pour l'ensemble. Ainsi, si une ville comporte 15% de professionnels, 50% de travailleurs manuels et 35% d'employés de services, chaque secteur de recensement comporterait cette même distribution. Cette norme ne suppose pas un choix politique, elle ne représente qu'un étalon avec lequel on mesure un phénomène. C'est ainsi qu'aux États-Unis on s'est aperçu que, à l'aide, entre autres, des indices de ségrégation, les Noirs subissaient une ségrégation double : socio-économique d'abord et dans l'accessibilité au logement ensuite ; voir : K.E. TAEUBER et Alma TAEUBER, *Negroes in Cities*, Chicago, Aldine, 1965.

pour les trois années de recensement, l'échelle des revenus s'étant par exemple profondément modifiée au cours des vingt dernières années. Notons toutefois que ces mesures ne sont valables que pour chaque année de recensement considérée : elles sont les mesures relatives à une période donnée.

On a souvent observé que ce sont les occupations « supérieures » et les occupations « inférieures » qui ont tendance à afficher les plus hauts taux de ségrégation. La distribution de l'indice selon l'occupation suivrait une courbe en U.[22] Cette constatation n'apparaît pas, de façon permanente, dans nos résultats (tableau 7). En effet, dans seulement trois cas en est-il ainsi : la structure des occupations masculines en 1951 et la structure des occupations féminines en 1961 et 1971. C'est la plus grande ségrégation spatiale des groupes de professionnels, d'administrateurs et de techniciens qui ressort cependant avec le plus de netteté. Chez les hommes, les indices sont beaucoup plus élevés : 20,57 en 1951, 30,19 en 1961 et 30,71 en 1971. Autrement dit, la distance spatiale des professionnels, des administrateurs et des techniciens par rapport à tous les autres groupes est plus grande que celle des employés de service et des travailleurs manuels les uns par rapport aux autres. Cela confirme certains des résultats précédents où nous avions observé que les saturations des professionnels, administrateurs et techniciens sur l'axe de différenciation socio-économique étaient toujours plus lourdes.

TABLEAU 7

Indices de ségrégation par occupations masculines et occupations féminines : 1951, 1961 et 1971.

	GROUPES D'OCCUPATIONS	INDICES DE SÉGRÉGATION		
		1951	1961	1971
Hommes	1. professions, administration, techniques	20,57	30,19	30,71
	2. services	10,90	20,47	20,50
	3. emplois manuels	10,97	20,21	10,91
Femmes	1. professions, administration, techniques	20,59	30,19	30,34
	2. services	70,45	20,41	10,51
	3. emplois manuels	20,71	20,82	20,87

22. Voir : O.D. DUNCAN et B. DUNCAN, « Residential Distribution and Occupational Stratification », *The American Journal of Sociology*, LX, 5, 1955 : 493-503 et C. PEACH (éd.), *Urban Social Segregation*, Londres, Longman, 1975.

Chez les femmes, les choses ne sont pas si simples. En 1951, ce sont les groupes d'occupations reliées aux services qui sont le plus distants spatialement : 70,45. En 1961 et 1971, la courbe de distribution des indices suit plus ou moins une forme en U, les emplois manuels et les emplois professionnels et autres affichant des indices plus élevés : 20,82 et 30,19 en 1961 et 20,87 et 30,34 en 1971.

En somme, ce sont les groupes de professionnels, d'administrateurs et de techniciens qui, dans l'espace social de Québec, manifestent une plus grande distance spatiale et, par conséquent, sont le plus concentrés. Les groupes de classes moyennes et des classes ouvrières le sont aussi, mais à un degré moindre. Il serait hasardeux toutefois d'interpréter ces résultats comme une sorte de nivellement dans l'espace urbain de ces deux dernières classes face au renforcement de la ségrégation spatiale des couches supérieures. Nos résultats et la nature de nos données ne nous permettent pas de dépasser les quelques observations que nous venons de faire.

Louis GUAY

Département de sociologie,
Université Laval.